

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2021

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Christian PARIS, Maire.

Date de convocation : 18/06/2021

Etaient présents : M. Paris, M. Leroux, Me Evrard, Me Benard, Me Verdière, M. Berger, M. Gréaume, Me Delahays, M. Lucas, M. Ferry, Me Cabot, M. Joutel.

Absent(s)-Excusé(e)s : Me Gréaume (pouvoir donné à M. Leroux)
M. Roussel (pouvoir donné à M. Joutel)
Me Desrivières (pouvoir donné à Me Cabot)

Nombre de conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 15

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

50/ Convention Intercommunale - Accueil des enfants sans école

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'une convention sera établie entre les communes n'ayant plus d'école (Lintot et St Nicolas de la Haie) et les communes possédant un regroupement pédagogique (Grandcamp et Trouville-Alliquerville) au nombre d'élèves au 1^{er} octobre de l'année scolaire.

Il est proposé d'appliquer un coût de 800€ (contre 500€ l'année précédente) par élève dont la commune d'origine ne possède plus d'école ; participation qui sera versée aux communes accueillantes et qui s'applique pour l'année scolaire 2021-2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-Autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous les actes afférents à cette délibération.

51/ Renouveaulement de l'organisation dérogatoire du temps scolaire

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la réforme des rythmes scolaires imposée en 2013 - 2014 consistait à étaler les heures d'enseignement sur neuf demi-journées soit 4,5 jours. L'organisation des heures d'enseignement à l'école « Les 4 vents » était les lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi matin (le vendredi après-midi étant réservé au T.A.P Temps d'Activités Périscolaires).

Suite au décret n°2017-1108 assouplissant la réforme des rythmes scolaires, la commune a pu demander une dérogation pour le retour à la semaine de 4 jours pour une durée de 3 ans. Il convient donc de demander la prolongation de cette dérogation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Demande le renouvellement de l'organisation dérogatoire du temps scolaire,
- Autorise Monsieur le Maire à mener toute démarche afférente à cette délibération.

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	8h30 - 11h45	13h15 - 16h00
Pause méridienne	11h45 - 13h15	

52/ Projet éclairage public giratoire RD6015 et RD40

Dans le cadre de la requalification de la RD 6015 entre Yvetot et Le Havre, le Département a réalisé le passage à 2 voies + bandes multifonctionnelles. A cette occasion, il apparaît nécessaire de renouveler le matériel d'éclairage datant de la création du giratoire et devenu obsolète. Et dans le cadre du projet de modification de l'éclairage public du giratoire sur la RD 6015 et RD 40 par le Département sur la commune de Trouville-Alliquerville, le SDE (Syndicat départemental d'énergie) réalisera les travaux d'éclairage public.

Monsieur le Maire présente le projet préparé par le SDE pour l'affaire **EP-2019-2020-76715-M2817 (AvP 1-2-2)** et désigné « **giratoire RD 6015 et RD 40** » pour un montant de travaux de 110 488,69€ HT et pour lequel la commune est appelée à verser au SDE76 le montant maximum de participation de 22 097,74€ de TVA.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'adopter le projet ci-dessus,
- d'inscrire la dépense d'investissement au BP 2021 pour un montant de 22 097,74€,
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement,
- de prendre à sa charge l'entretien et le coût des consommations électriques n'excédant pas les 250€/an HT hors abonnement estimé par le SDE76.

53/ Point travaux

Monsieur LEROUX rend compte des différents travaux :

- Changement des portes et fenêtres à la salle polyvalente => les travaux débuteront début septembre.
 - Installation poteau incendie Route des marmottières => Nouveau PEI (point eau incendie) réceptionné par le SDIS
 - Création réserve incendie 120m3 chez Mr et Mme Lecointre => en attente de réception par le SDIS
- De plus, lors de la dernière réunion de la commission travaux, il a été évoqué différents projets comme le changement des fenêtres, des chaises de la mairie, l'éclairage du stade, les haies du cimetière Des devis seront demandés.

54/ Informations diverses

- Vendredi 25 juin : pot à l'école maternelle de Grandcamp pour le départ de Mme LECLERC.
- Ecole : Problème rencontré lors de l'absence d'une enseignante, celle-ci n'a pas été remplacée ou si peu (1 ou 2 jours par semaine). Cela pose des problèmes d'organisation surtout aux parents et à la municipalité. Un courrier sera adressé prochainement à Mme l'inspectrice de l'éducation nationale.
- Commission cimetièrre : les membres de la commission ont quasiment terminé le règlement.
- Commission fêtes et cérémonie : la commission se réunira début septembre pour faire le point sur l'élaboration du « P'tit Trouvillais ».
- Branches gênantes « route de l'école » et dangereuses pour les automobilistes : un courrier sera adressé à Mr Goulay.
- PLUi Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : La phase de réécriture du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et du document d'orientation et d'objectifs (DOO) de SCOT révisé est arrivée à son terme. L'écriture de la version 1 du projet d'aménagement et de développement durable intercommunal (PADDi) (du PLUi) est en cours (finalisation prévue fin juin). Il s'agit à présent d'approfondir le travail de concertation avec chaque commune ; une réunion de travail avec le service planification a eu lieu le 18 juin dernier en mairie.

Séance close à 20h05.



[Handwritten signature]